Une plainte pour « menaces et violences psychologiques » déposée contre Éric Dupond-Moretti

23/09/2021 à 10h39



Selon nos informations, l'actuel ministre de la justice est visé par une plainte pour menaces physiques et violences psychologiques, déposée le 21 septembre par l'avocate Nathalie Tomasini. Elle lui reproche un geste jugé menaçant et des propos tenus avant sa nomination au gouvernement, en marge du procès d'un féminicide en février 2020.

«Saloperie de pute », « hystériques », « hontes du barreau »… Dans une plainte déposée devant le procureur de la République d'Évreux le 21 septembre, l'avocate Nathalie Tomasini accuse l'actuel ministre de la justice d'avoir prononcé ces mots lors d'une suspension d'audience d'un procès en appel à la cour d'assises de l'Eure en février 2020. Éric Dupond-Moretti était alors avocat, et défendait Jean-Marc Capron, finalement condamné à 15 ans de réclusion criminelle, pour l'assassinat de son ex-compagne Claire Besnard. La famille de cette dernière était, elle, défendue par M^{e} Tomasini et son ex-associée M^{e} Janine Bonaggiunta. […]

Médiapart